

## Proportion de la population vivant dans les localités où l'indice de vitalité économique est faible

### Description

L'indicateur présente la part de la population du Québec vivant dans une localité où l'indice de vitalité économique appartient au dernier quintile. Pour identifier ces localités, on répartit l'ensemble des localités en cinq groupes égaux selon la valeur de l'indice de vitalité économique. Le cinquième - et dernier - quintile regroupe les localités qui ont la plus faible vitalité économique.

L'indice de vitalité économique des territoires est calculé sur la base de trois indicateurs représentant chacun une dimension essentielle de la vitalité, soit le marché du travail, le niveau de vie et le dynamisme démographique. Ces indicateurs sont respectivement le taux de travailleurs de 25 à 64 ans, le revenu médian avant impôt de la population de 18 ans et plus et le taux d'accroissement annuel moyen (TAAM) de la population sur 5 ans.

La valeur de l'indice de vitalité économique peut être soit négative, soit positive. En règle générale, lorsque l'indice d'une localité présente une valeur négative, cela signifie que celle-ci se situe dans la deuxième moitié du classement.

Les localités pour lesquelles un indice de vitalité économique est calculé sont les municipalités, les communautés autochtones, les territoires non organisés, lorsqu'ils comptent 40 habitants et plus (voir Précaution).

Le taux de travailleurs des 25 à 64 ans est le rapport entre le nombre de travailleurs de 25 à 64 ans et le nombre de particuliers de 25 à 64 ans de ce territoire ayant produit une déclaration de revenus à Revenu Québec. Un travailleur est un salarié ou un travailleur autonome estimé en fonction des montants déclarés à Revenu Québec au titre des revenus d'emploi, d'entreprise, d'assurance-emploi ajustés, d'aide financière de dernier recours et de retraite. L'estimation se base sur la proportion qu'occupent les revenus d'emploi et d'entreprise déclarés par chaque particulier sur la somme des revenus cités précédemment.

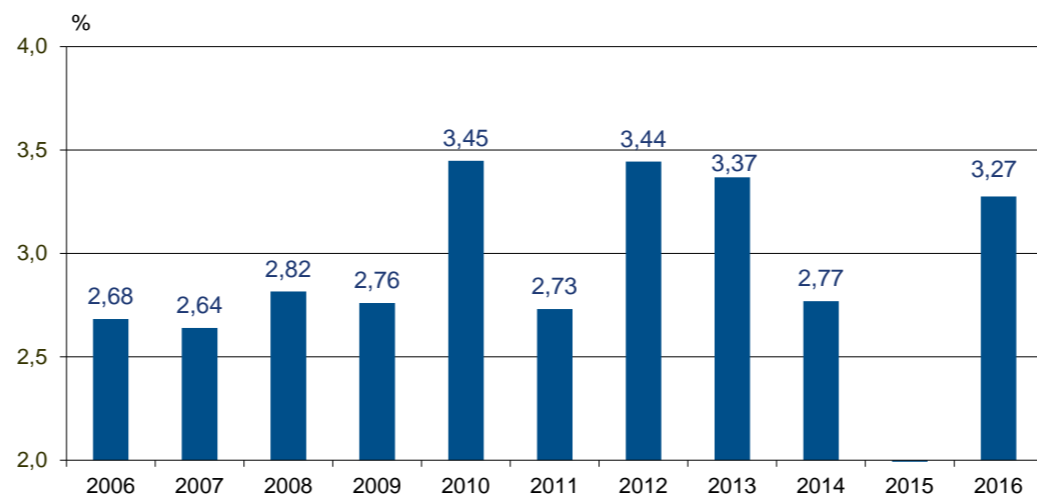
Le revenu médian est la valeur centrale qui sépare en deux parties égales un groupe donné de particuliers ayant un revenu. Ce revenu se compose des salaires, traitements et commissions, du revenu net provenant d'un travail autonome, du revenu de placements, des pensions de retraite, des transferts gouvernementaux et des autres revenus en espèces.

Le taux d'accroissement annuel moyen (TAAM) de la population sur 5 ans est la variation annuelle moyenne sur cinq ans de l'effectif de la population, rapportée à la population moyenne de la période. Le TAAM permet de dégager une tendance de fond ayant trait à l'évolution démographique puisqu'il minimise l'impact des valeurs extrêmes et inhabituelles.

Dernière mise à jour de la fiche : 20 décembre 2018

Mise à jour de la fiche prévue : indéterminé

### Ensemble du Québec, 2006 à 2014 et 2016



Source : Institut de la statistique du Québec.

Compilation : Institut de la statistique du Québec.

Note : Données révisées. Prochaine donnée : indéterminé.

### Précaution

L'indice de vitalité économique n'est pas calculé pour les localités de moins de 40 habitants (17 localités habitées en 2016), car, sous ce seuil, le TAAM devient instable du fait que l'ajout ou le retrait de quelques personnes engendre une fluctuation importante du taux. L'indice des communautés de Wendake, de Kahnawake, d'Akwesasne, de Kanesatake, de Doncaster et de Lac-Rapide n'est pas non plus calculé. En effet, les estimations annuelles de la population de ces réserves autochtones ne peuvent être établies avec suffisamment de précision pour être utilisées dans le calcul de l'indice. Enfin, pour des raisons de confidentialité, les communautés religieuses de Notre-Dame-des-Anges et de Saint-Benoît-du-Lac, qui ont un statut officiellement de municipalité, n'ont fait l'objet d'aucun calcul.

Le calcul de l'indicateur « Proportion de la population vivant dans les localités où l'indice de vitalité économique est faible » est par conséquent effectué seulement sur les populations des localités considérées par l'indice.

L'indice n'a pas été calculé pour 2015.

Pour plus de détails sur la méthodologie de l'indice de vitalité économique, veuillez consulter la section du [site Web de l'ISQ consacrée à l'indice](#).

### Analyse

En 2016, la proportion de la population québécoise vivant dans une localité où l'indice de vitalité économique appartient au dernier quintile est de 3,27 %. En 2010, 2012, 2013 et 2016, la ville de Shawinigan, qui compte environ 50 000 habitants, a basculé dans le 5<sup>e</sup> quintile, ce qui explique en grande partie l'augmentation observée.

En 2016, près de 271 912 personnes vivent dans des localités où l'indice de vitalité économique est situé dans le dernier quintile, soit de 45 000 de plus qu'en 2014. De par la construction de l'indice de vitalité économique, on s'attend à ce que les trois indicateurs qui le composent présentent des résultats plus faibles que dans les autres quintiles, ce qui est effectivement le cas. Le revenu total médian des particuliers des localités du dernier quintile est de 24 880 \$ alors que les revenus médians dans les autres quintiles s'échelonnent de 28 324 \$ à 39 025 \$. Le taux de travailleurs s'élève à 60,2 %, le seul sous la barre des 65 %. Le TAAM sur cinq ans est le plus négatif (-7,1 personnes pour 1 000) des quintiles.

En 2016, c'est dans les régions de la Gaspésie-Îles-de-la-Madeleine, de la Mauricie, de la Côte-Nord et du Bas-St-Laurent que la proportion de la population vivant dans une localité où l'indice de vitalité économique est situé dans le dernier quintile est la plus élevée, étant établie respectivement à 48,2 %, 25,0 %, 18,8 % et 17,6 %. En 2006, les proportions de ces régions étaient plus importantes sauf pour la Mauricie.

Par ailleurs, moins de 1 % des habitants des régions métropolitaines de recensement vit dans des localités dont l'indice de vitalité économique est situé dans le dernier quintile.

### Données statistiques détaillées

Le lecteur intéressé par des données déclinées à de plus petites échelles territoriales est invité à consulter le [fichier de données](#).

L'interprétation de l'indicateur présenté selon un territoire infraprovincial, par exemple selon la région administrative, est alors la suivante : part de la population de la région administrative vivant dans les localités de cette région où les indices de vitalité économique appartiennent au dernier quintile.

Bien que l'indice de vitalité économique puisse être également calculé à l'échelle des municipalités régionales de comté, seul l'indice *compilé au niveau des localités* est utilisé pour cet indicateur et ses déclinaisons.